









COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 mai 2020

Panorama du Gaz renouvelable 2019

Gaz renouvelable : la dynamique se confirme en 2019

GRDF, GRTgaz, le SPEGNN, le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et Teréga publient la cinquième édition du Panorama du Gaz Renouvelable, état des lieux annuel d'une filière renouvelable en plein essor qui a connu un quasi doublement entre 2018 et 2019.

La quantité de gaz renouvelable injecté dans les réseaux dépasse le cap du TWh en 2019

L'injection de biométhane se caractérise par une forte dynamique depuis plus de cinq ans. 2019 confirme cette tendance avec la mise en service de 47 nouveaux sites en France, ce qui porte à 123 le nombre d'installations raccordées aux réseaux gaziers français à fin 2019. Les quantités de biométhane injectées dans les réseaux ont à nouveau quasiment doublé par rapport à 2018 pour dépasser la barre symbolique du TWh et atteindre 1 235 GWh¹, soit l'équivalent de la consommation annuelle de près de 103 000 logements. La capacité maximale annuelle d'injection de l'ensemble des sites de production



atteint 2 157 GWh fin 2019, contre 1 206 GWh fin 2018.

Des solutions multiples au bénéfice de l'attractivité des territoires

L'injection de gaz vert apporte une réponse aux enjeux climatiques, socio-économiques, agroéconomiques et s'inscrit, notamment, dans le principe d'économie circulaire. La filière biométhane apporte de nombreux services aux territoires : valorisation locale des déchets, résilience de l'activité agricole, décarbonation des secteurs énergétique et agricole, retour au sol du digestat comme matière fertilisante naturelle, création d'emplois locaux. La montée en compétences des acteurs sur la chaîne de valeur, la structuration et la professionnalisation de la filière ont permis d'atteindre plus de 4 000 emplois directs et indirects en 2018 et un chiffre d'affaires de 695 millions d'euros². À elle seule, la filière biométhane permet de créer en moyenne 3 à 4 emplois locaux non délocalisables par installation, uniquement sur l'exploitation et la maintenance. En outre, le gaz renouvelable participe à l'indépendance énergétique de notre pays avec la production durable d'une énergie renouvelable, stockable dans les réseaux, et produite à proximité des zones de consommation.

¹ 1 TWh = 1 000 GWh = 1 000 000 MWh = 1 000 000 000 kWh = équivalent à la consommation moyenne de 80 000 foyers.

² Sur la base de l'adaptation de l'outil TETE « Transition Écologique Territoires Emplois » élaboré par le réseau Action Climat France et l'ADEME avec la contribution de Philippe Quirion, janvier 2018 (https://territoires-emplois.org). Le chiffre d'affaires intègre l'investissement, l'exploitation et la maintenance des unités de méthanisation.

Une filière mobilisable pour soutenir les secteurs fragilisés par la pandémie

Face à la crise sanitaire et économique actuelle, le biométhane a toute sa place dans les plans de relance de l'économie française. Il correspond parfaitement aux attentes sociétales et est en phase avec des enjeux qui sont plus que jamais d'actualité :

- contribuer à la neutralité carbone,
- soutenir une agriculture durable,
- préserver la biodiversité,
- valoriser les déchets des territoires (agricoles, ménagers, industriels, agroalimentaires...),
- tendre vers l'indépendance énergétique,
- dynamiser les territoires ruraux dans toutes les régions de France,
- dynamiser une filière industrielle française-européenne (100% de valeur ajoutée européenne et 85% française).

Les projets enregistrés jusqu'en 2019 permettraient à la France d'atteindre, voire de dépasser, l'objectif de 10% de gaz renouvelables en 2030 inscrit dans le code de l'énergie et de contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050.

Parmi ces projets, ceux qui sont à l'étude à un stade avancé représentent plus de 10 TWh/an de capacité potentielle. Ces projets matures sont mobilisables dans le cadre du plan de relance pour soutenir à court terme l'activité économique des secteurs fragilisés, en particulier l'agriculture et les travaux publics, dans les zones rurales d'ici 2023.

Quelques mesures d'accompagnement ponctuelles seront nécessaires à leur pleine participation à la relance économique. Tout d'abord, le cadre de soutien actuel dont bénéficient les projets biométhane matures doit être conforté et les objectifs fixés dans la programmation pluriannuelle de l'énergie rehaussés en conséquence à 12 TWh/an. L'adaptation des réseaux de gaz pour accueillir les quantités de biométhane doit être anticipée pour accueillir, dans les meilleures conditions, les projets mais aussi participer à la relance par l'investissement dans les renforcements de réseaux.

Également, des perspectives de plus long terme doivent être apportées pour soutenir la filière et conforter la mobilisation des financeurs. La réforme des garanties d'origine et le futur cadre de soutien, basés sur un équilibre entre tarif d'achat révisé et appels d'offres, sont à mettre en place en concertation avec la filière. Les appels à projet pour le biométhane non injecté et les filières biogaz innovantes (autoconsommation, pyrogazéification, couplage méthanisation – méthanation...) doivent être lancés suite à l'adoption des lois mobilité et énergie-climat qui les instaurent.

Enfin, les travaux sur les bénéfices environnementaux, économiques et agronomiques induits par le développement de la filière (évalués jusqu'à 70 €/MWh³ de création de valeur⁴5) devraient également être intégrés au futur cadre de soutien.

Toutes les parties prenantes de la filière gaz renouvelable sont mobilisées pour apporter leur contribution à la mise en place du plan de relance de l'économie française, au service de l'économie circulaire, de la neutralité carbone, d'une agriculture durable et du respect de la biodiversité.

Pour télécharger le Panorama, cliquez-ici

³ Etude ENEA « Renforcer la compétitivité de la filière biométhane française : De nombreux leviers activables à court et moyen termes », Octobre 2018

⁴ Donnée reprise par le Comité Prospective de la Commission de régulation de l'énergie

⁵ Rapport sur le verdissement du gaz, Comité Prospective de la CRE, 2019

Contact presse GRDF:

grdf-nat-presse@grdf.fr 01 71 19 18 11

Contact presse GRTgaz:

Chafia BACI chafia.baci@grtgaz.com 01 55 66 44 88

Contact presse SPEGNN:

Serge NIVA serge.niva@es.fr 06 12 58 75 11

Contact presse SER:

Françoise JOUET francoise.jouet@enr.fr 01 48 78 05 60 // 06 45 33 57 47

Contact presse TEREGA:

Céline Dallest celine.dallest@terega.fr 05 59 13 35 97/ 06 38 89 11 07

À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (201716 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

Suivre GRDF sur www.grdf.fr @GRDF

À propos de GRTgaz

GRTgaz est l'un des leaders européens du transport de gaz naturel et un expert mondial des réseaux et systèmes de transport gazier.

En France, GRTgaz possède et exploite 32 500 km de canalisations enterrées et 26 stations de compression pour acheminer le gaz entre fournisseurs et consommateurs (distributeurs ou industriels directement raccordés au réseau de transport). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la continuité d'alimentation des consommateurs et commercialise des services de transport aux utilisateurs du réseau.

Acteur de la transition énergétique, GRTgaz investit dans des solutions innovantes pour adapter son réseau et concilier compétitivité, sécurité d'approvisionnement et préservation de

À propos du **SPEGNN**

Syndicat professionnel des entreprises gazières municipales et assimilées, il regroupe 29 entreprises locales gazières actives dans la promotion du gaz naturel et du biométhane. Audelà de leur volonté de pérenniser les exigences de sécurité, de qualité et de continuité qui ont toujours été des composantes essentielles du service public de distribution du gaz, les membres du SPEGNN, conformément aux missions qui leur ont été confiées par les collectivités, sont des acteurs locaux pleinement inscrits dans la transition énergétique.

Suivre SPEGNN sur www.spegnn.org

A propos du **SER**

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le SER sur www.enr.fr (@ser_enr in Syndicat des énergies renouvelables

À propos de **Teréga**

Implantée dans le Grand Sud-Ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, Teréga déploie depuis plus de 75 ans un savoir-faire d'exception dans le développement d'infrastructures de transport et de stockage de gaz et conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour relever les grands défis énergétiques en France et en Europe. Véritable accélérateur de la transition énergétique, **Teréga** dispose de plus de 5000 km de canalisations et de deux stockages souterrains représentant respectivement 15,6% du réseau de transport de gaz français et 24,5% des capacités de stockage nationales. L'entreprise a réalisé en 2018